

ACTUALISATION DES SAVOIRS EN PSYCHIATRIE

Certaines situations de soins confrontent les soignants à des difficultés de compréhension ou d'interprétation des comportements. Ces difficultés sont parfois associées à un manque de connaissances dans le vaste champ de la psychopathologie. Il peut en découler un problème d'éthique dans la pratique quotidienne des soins par méconnaissance des composantes psychiques à l'œuvre au sein de certaines situations cliniques.

Déroulement de la formation

La formation est organisée en séquences et en modules. Chaque module comprend un **entraînement à l'intégration** à partir de situations amenées par les participants.

Module 1 : Histoire de la folie

La psychiatrie en Europe

- L'homme normal et l'homme malade
- D'où nous viennent les préjugés ?
- La folie est-elle perçue de la même manière dans les autres cultures ?
- Quels sont les grands courants qui animent les théories actuelles ?
- Naissance et développement de la psychologie
 - Le courant psychanalytique,
 - L'approche Rogérienne,
 - L'approche systémique,
 - Les techniques cognitives et comportementales,
 - Les thérapies brèves.

Développement, structure et fonctionnement de l'appareil psychique

- La santé mentale : entre équilibre interne et adaptation à l'environnement
- L'apport de la théorie freudienne,
- Les mécanismes de défense du moi,
- L'évolution de la sexualité selon Freud,
- Les différents paliers de l'anxiété.

Module 2 : Les pathologies mentales

Les névroses

- Définition,
- Psychodynamique des névroses
 - Les différentes névroses et leur classification,
 - Les comportements névrotiques,
 - Du trait de caractère à la maladie,
- Comprendre les différentes névroses,
- Les traitements.

RÉFÉRENCE GEFERS

S18

RÉFÉRENCE OGDPC

4196

PUBLIC

Équipe pluridisciplinaire,
équipe médicale,
cadres, directeurs,
enseignants, formateurs

INTERVENANTS

Raymond Gueibe

DURÉE

3 à 8 jours

LIEU - DATES

INTRA

A convenir

TARIF

Sur demande



Les psychoses

- Définition de la psychose
 - L'autisme,
 - Le délire,
 - Les hallucinations,
- La schizophrénie,
- Les délires chroniques (Qu'est-ce qu'un « paranoïaque » ?),
- Les psychoses organiques (démences séniles, démences alcooliques),
- Les traitements.

La dépression nerveuse

- La dépression dans sa globalité organique et psychologique,
- La prévalence de la dépression
 - Les comportements dépressifs,
- Quel regard notre société porte-t-elle sur le déprimé ?
- Comment en arrive-t-on au suicide ? Peut-on le prévenir ?
- Les traitements.

Les personnalités asociales

- Qu'est-ce un psychopathe ?
 - Qu'est ce que la manipulation ?
 - Comment s'en protéger ?

Module 3 : Les toxicomanies

Les drogues

- Qu'est ce qu'une drogue ?
 - L'alcool et autres drogues,
 - La consommation abusive de substances toxiques,
- L'alcool, une drogue dure culturellement acceptée
 - Les facteurs socioculturels influençant la consommation,
 - Les comportements et l'addiction,
 - Les sevrages.

Le problème de la dépendance aux drogues

- Les produits toxiques : alcool, médicaments, dopage, haschisch, marijuana,
- Les drogues de synthèse : amphétamines, ecstasy, hallucinogènes,
- Les drogues de l'exclusion : l'héroïne, la cocaïne, la poly toxicomanie.

La dépendance, ses mécanismes et ses effets

- Le consommateur : histoire de vie, crises à résoudre, deuils à accomplir,
- La compréhension de l'évolution de la personne confrontée à la dépendance,
- Les conséquences entraînées par la prise de la drogue sur l'état somatique et psychique de la personne,
- Le sevrage et la substitution : le traitement médical, le sevrage hospitalier, le sevrage carcéral, le sevrage ambulatoire, la substitution.

Module 4 : Les situations d'urgence et la prise en compte des problématiques de crise

La notion d'urgence et le risque de décompensation

- Les troubles liés à l'angoisse et leurs manifestations,
- Les troubles de l'idéation et les états d'excitation,
- Les troubles dépressifs et les comportements suicidaires,
- Les troubles de la perception et de l'organisation de la pensée,
- Les pathologies de l'attachement.



Le syndrome suicidaire

- Le risque suicidaire, la récurrence,
- Les raisons possibles de l'acte suicidaire chez l'adolescent et l'adulte jeune,
- Les répercussions psychologiques de l'acte suicidaire,
- L'identification des facteurs de risques,
- L'évaluation du risque de récurrence.

L'urgence psychologique

- Le vécu psychologique de la personne traumatisée,
- La notion de traumatisme,
- L'évènement traumatique,
- L'état de stress aigu et la dissociation péri traumatique,
- La charge émotionnelle et le besoin de reconnaissance.

Module 5 : Les situations de précarité et la prise en compte des problèmes de santé des personnes démunies

La prise en charge de la désocialisation

- Une étiologie de la précarité,
- L'univers social,
- Le concept d'exclusion et ses aspects idéologiques,
- Les facteurs de vulnérabilité liés à la précarité,
- La répétition des scénarios autodestructeurs,
- Les pratiques institutionnelles existantes,
- Les effets sur le psychisme des soignants,
- Les idéaux et paradigmes qui animent les soignants.

Module 6 : Entrer en relation avec la famille et les proches

Comment accompagner la famille dans une perspective soignante ?

- Quelles peuvent être les difficultés rencontrées par la famille, les proches ?
- Comment se positionner face à la famille sans se substituer aux liens familiaux ?
- Quels peuvent être les aménagements défensifs d'une famille en difficulté ?
- Comment communiquer avec la fratrie ?
- L'impuissance et les responsabilités dans ce type de relation,
- L'aide et les attitudes adéquates dans cette dimension d'accompagnement.

La compréhension de la situation familiale

- L'histoire de vie et les cycles de développement familial,
- Les capacités d'adaptation des proches face à la maladie,
- La notion de compétence,
- La « bonne » distance ?
- Les repères pour évaluer les situations de vulnérabilité familiale ?

L'approche systémique de la famille

- La famille : structure, interactions, mythes, coalitions et alliances,
- Qu'entend-on par dynamique familiale, système familial ?
- Qu'est ce qu'une famille partenaire ?



Module 7 : Les aspects juridiques de la pratique professionnelle

Les textes et lois qui régissent la pratique des professionnels exerçant dans le champ psychiatrique

- Les différents modes d'hospitalisation
 - Le dispositif général de soins proposé en France aux personnes souffrant psychologiquement,
 - Le travail de secteur,
 - Les réseaux de l'urgence psychiatrique,
- Les modes d'hospitalisation
 - Consentement, le cadre législatif du consentement,
 - Hospitalisation sous contrainte,
 - Demande d'un tiers,
- L'information au patient,
- Le contrat « médical »,
- Le refus de soin,
- La pénalisation de maladie mentale.

Les incidences que ces lois et ces droits ont sur la pratique des soins au quotidien

- Qu'est que la responsabilité morale ? Qu'est-ce que la responsabilité juridique ?
- Quelle différence y a-t-il entre discrétion, confidentialité et secret ?
- Qu'entend-on par secret partagé ?

Module 8 : Inscrire son rôle professionnel dans une démarche humaine, porteuse de sens

Les spécificités des engagements thérapeutiques qui associent les professionnels et le patient

- Le soutien de l'activité psychique,
- La surveillance des personnes en chambre d'isolement,
- L'évaluation des capacités d'adaptation,
- Le vécu intérieur de la personne et son expression,
- Les préalables à l'entretien psychothérapeutique,
- La place de la supervision et le contrôle de la pratique.

Une réflexion sur la gestion de la relation et de l'influence à travers la transmission

- L'interaction dans la communication,
- Le dialogue efficace et la notion d'influence,
- Le langage des mots,
- L'utilité d'une transmission écrite et orale dans la perspective de la continuité des soins.

La réflexion et l'élaboration du projet de soin en équipe

- L'identification des compétences nécessaires dans la réponse à apporter aux personnes présentant des troubles du comportement,
- La recherche du sens des événements et l'intérêt des repères théoriques dans le développement des pratiques professionnelles,
- La mise en évidence des savoirs liés à l'action sociale susceptible d'éclairer la complexité des situations,
- La mise en œuvre des engagements thérapeutiques
 - Le développement du projet de soin,
 - Les écarts entre l'action prescrite et l'action réalisée,
- La conception d'une politique de sécurité.



Méthode pédagogique

La méthode pédagogique conjugue des apports de connaissances à des aspects pratiques tirés, entre autres, de l'expérience de chacun et des interrogations exprimées.

Interactive, la pédagogie est basée sur les échanges entre le formateur et les personnes en formation et entre les membres du groupe eux-mêmes. Les expériences des uns sont ainsi réutilisées pour aider à la compréhension des autres membres.

Tout en respectant les objectifs de la formation, une grande souplesse préside au suivi des journées. Celle-ci est nécessaire pour être à l'écoute de chacun dans ses interrogations, ses craintes éventuelles ou ses difficultés. Des liens entre les concepts éclairants des expériences heureuses ou malheureuses permettent de mieux les appréhender et de comprendre ce qui a pu réussir ou mettre en difficulté. Des apports réglementaires et conceptuels seront apportés en lien avec les situations. L'échange et les reformulations permettront de s'assurer d'une compréhension commune.

La posture des formateurs du GEFERS est ancrée dans l'accompagnement du cheminement de chaque participant afin d'assurer la compréhension et l'intégration des apports de la formation. Sur le plan éthique, cette action de formation se déroule dans le souci du respect de chacun et de la tolérance aux situations présentées. La confidentialité et la non substitution à l'autre sont posées comme des règles incontournables.

Évaluation

Un premier temps d'évaluation individuel des acquis de la formation est prévu à l'issue de la session de formation sur support écrit. La grille servant de support peut être remise au Service de la formation de l'établissement.

Un second temps d'évaluation en présence d'un responsable des services concernés et du responsable de la formation continue de l'établissement est recommandé.

Ces deux temps de formation pourraient être suivis par une procédure menée par l'établissement et dont nous pouvons convenir, si cela est souhaité, les modalités en commun. L'expérience menée dans d'autres établissements est celle de réunir deux groupes environ six mois après la formation et en présence de responsables de l'établissement afin d'échanger sur les effets de la formation, les bénéfices observés et les difficultés rencontrées.

